

Atelier de compétence

ECTS : 1

Description du contenu de l'enseignement :

- Droit des données personnelles - Règlement général sur la protection des données (RGPD).
- Notariat et numérique.

Compétence à acquérir :

- Identifier les problématiques posées par l'IA quant à la réglementation des données personnelles.
- Cerner les adaptations plus spécifiques imposées par le numérique dans l'exercice des professions réglementées, notamment la profession de notaire.

Document susceptible de mise à jour - 30/05/2026

Université Paris Dauphine - PSL - Place du Maréchal de Lattre de Tassigny - 75775 PARIS Cedex 16